

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 1er décembre 1998, par lequel monsieur le président :

**A - Expose ce qui suit :**

Suivant un acte authentique en date du 30 mars 1993, la Communauté urbaine s'est rendue propriétaire, par voie de préemption, de l'appartement que possédait la SNC Cariot-Azoulay Immobilier au rez-de-chaussée de l'immeuble en copropriété situé 13, rue du Docteur Rebatel à Lyon 3°, à savoir le lot n° 41 auquel sont attachés les 3/100 des parties communes dudit bâtiment.

Depuis lors, les consorts Rodriguez-Navarro, Dos Santos, Garcia et Ben Taïeb ont proposé la cession à la Communauté urbaine des lots n° 1 et 40 leur appartenant dans ledit immeuble, soit une cave au sous-sol et un logement de 33 mètres carrés au rez-de-chaussée, l'ensemble formant les 4/100 des parties communes.

Le bâtiment édifié 13, rue du Docteur Rebatel à Lyon 3°, cadastré section BK n° 39 pour 814 mètres carrés, étant concerné par la réserve n° 18 au POS pour élargissement de voirie prévu à court terme, il conviendrait que la Communauté urbaine acquière les biens en cause afin de devenir progressivement propriétaire de l'immeuble.

Aux termes du compromis que je vous sou mets, l'achat par la Communauté urbaine des locaux dont il s'agit, libres d'occupation, interviendrait moyennant le prix de 130 000 F correspondant à l'estimation du service des domaines ;

**B - Propose de délibérer comme suit ;**

Vu ledit compromis ;

Vu l'acte authentique passé par la Communauté urbaine le 30 mars 1993 ;

Oùï l'avis de ses commissions déplacements et voirie et finances et programmation ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** ledit compromis.

**2° - Autorise** monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique destiné à permettre la régularisation de cette affaire.

**3° - La dépense** en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de la Communauté urbaine - exercice 1998 - compte 211 200 - fonction 64 - opération 0034.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,